



Guide d'accueil

Etudiants internationaux

Bienvenue

Intégrer une école d'architecture c'est avant tout appartenir à une communauté. Dans l'école, les choses sont simples : vous avez autour de vous des personnels administratifs, des enseignants, d'autres étudiants, qui vous donneront toujours le meilleur d'eux-mêmes. L'architecture est une discipline tellement exigeante qu'elle ne peut exister que par le partage, l'entraide et la générosité.

De la petite cabane de pêcheur à la médiathèque la plus ostentatoire, du logement le plus modeste à l'équipement urbain le plus ambitieux, de la crèche la plus discrète à l'Hôtel de Région le plus tonitruant, partout l'architecte se doit de déployer ses savoirs, ses connaissances, son goût et son humanité. Mais pour arriver à cette aménité que d'efforts ! Que d'apprentissages ! Que de dessins inutiles et de réflexions avortées ! En école d'archi, on apprend à être humble. Car une évidence demeure : on ne construit jamais pour soi, mais toujours pour autrui.

Ce guide d'accueil a pour objectifs de vous offrir les renseignements nécessaires au bon déroulement de vos études au sein de l'ENSAM.

Nous vous souhaitons une belle réussite dans vos études.

Thierry Verdier
Directeur

Sommaire

L'ENSAM.....	4
Lieux Ressources.....	5
Vie étudiante	11
Infos pratiques.....	15
Règlement des études.....	19
Contacts	20

L'ENSAM

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier fait partie du réseau des 21 écoles publiques d'architecture, sous tutelle du ministère de la Culture.

8000 M2 D'INFRASTRUCTURES MODERNES

- deux amphithéâtres (220 et 110 personnes)
- des salles de cours, des ateliers
- une médiathèque
- un atelier maquette avec un volet atelier numérique et atelier matières

DES SPÉCIFICITÉS

- Les coursives, espace de travail ouvert pour les étudiants avec de grandes tables et des casiers.
- Un jardin, des terrasses et des patios



LIEUX RESSOURCES

La médiathèque
L'atelier d'impressions
L'atelier maquette avec le volet numérique

L'ATELIER D'IMPRESSIONS

IMPRESSION SUR TRACEUR

→ Impression du A2 au A0 (couleur et NB), sur traceur

→ Scanner grand format

Lien pour envoi : <https://depot-impression.montpellier.archi.fr/>

Attention pour pouvoir imprimer : votre carte étudiante doit être préalablement activée. Pour cela, il vous faut vos identifiants et ensuite suivre la procédure affichée près du copieur à l'atelier d'impressions.

HORAIRES D'OUVERTURE

L'atelier d'impressions est ouvert du lundi au vendredi 8h30 à 15h

CONTACT

L'ATELIER D'IMPRESSIONS

at.impressions@montpellier.archi.fr

Maria GUILLEM

L'atelier d'impressions

T. 04 67 91 71 18

maria.guillem@montpellier.archi.fr

LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque met à disposition des étudiants, des enseignants et des chercheurs un fonds documentaire spécialisé. Elle est constituée d'une bibliothèque, d'une vidéothèque et d'une matériauthèque. Les domaines couverts sont l'architecture, l'urbanisme, la construction, le design, le paysage, l'art et les sciences humaines.

Elle s'inscrit au sein du réseau national des ENSA ArchiRès.

COLLECTIONS ET RESSOURCES NUMÉRIQUES

- 33 000 ouvrages
- 130 revues en cours d'abonnement (296 titres de revues)
- 850 documents audiovisuels
- 4020 travaux d'étudiants
- Les documents techniques de la mathériauthèque
- Un fonds cartographique (plans , cartes)
- Des documents numériques
- Des bases de données : Avery, OnArchitecture, Kheox, Art et architecture, détail inspiration

PLATEFORME ARCHIRÈS

- Arte Campus VOD = 3930 videos sur VOD
- Numilog = 800 ebooks

LA MATÉRIAUTHÈQUE

Elle est composée :

- D'une matériauthèque physique qui présente des échantillons de matériaux, des ouvrages généraux sur la construction ainsi que des catalogues et des revues d'entreprises.
- D'une matériauthèque Campus connectée et collaborative : Matériaux.archi
- D'un Totem, de panneaux thématiques, d'une base de données présentés avec un QR code pour accéder directement à la fiche technique du matériau.

CONSULTATION ET PRÊT

- Prêt de 3 documents pour 2 semaines renouvelable une fois
- Prêt de 5 documents pour 2 semaines renouvelable une fois pour les étudiants en Master
- Prêt de 5 documents pour 3 semaines, pour les étudiants inscrits en HMO, en FPC, en formation de spécialisation, en doctorat et les enseignants

Sont exclus du prêt les revues, les travaux d'étudiants, les usuels et certains ouvrages.

Le fonds documentaire est consultable sur le catalogue en ligne de la médiathèque à partir du portail documentaire commun aux bibliothèques des ENSA(P)S, ArchiRès.

CATALOGUE

Consultable sur le portail documentaire ArchiRès :
<https://www.archires.archi.fr/ensa-montpellier>

COMMUNICATION

- Une newsletter : la lettre d'information A++ mensuel.
- Revue de presse hebdomadaire
- Programme de films : « 10 films/1 mois » en streaming

SITE INTERNET

<https://mediatheque.montpellier.archi.fr/>

CONTACTS

Virginie BILLON

Cheffe de service
T. 04 67 91 89 70
virginie.billon@montpellier.archi.fr

Jean Nicolas CARRAZÉ

Accueil Matériauthèque, ouvrages
T. 04 67 91 72 95
jean-nicolas.carraze@montpellier.archi.fr

Maude SIMON-GIBILY

Prêt, PEB, Revues
T. 04 67 91 89 53
maude.simon@montpellier.archi.fr

HORAIRES

D'OUVERTURE

Lundi : 14h → 18h
Mardi au jeudi : 9h → 18h
Vendredi : 9h → 17h
Samedi et dimanche :
fermé

L'accueil est assuré par les documentalistes et des étudiants moniteurs.
T. 04 67 91 89 73

L'ATELIER MAQUETTE

l'At.M. est un lieu innovant dédié à l'expérimentation et à la mise en oeuvre de la matière dans un but pédagogique et de recherche.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Ils sont fortement liés à la formation dispensée par l'école :

- Apporter une assistance matérielle et technique pour la réalisation des divers projets d'étudiants,
- Être un lieu d'accueil pour certains enseignements,
- Faire prendre conscience du caractère durable des matériaux par la pratique du recyclage,
- Ceci en conservant son caractère convivial car son fonctionnement, au-delà des pratiques pédagogiques liées aux enseignements, reste fondé sur la liberté de fréquentation.

Le travail de l'architecte nécessitant la connaissance des matériaux et de leur mise en oeuvre, ce savoir est indissociable de toute conception architecturale, et facilite les échanges entre l'architecte et les acteurs de la construction.

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi 10H - 18H

EN CHIFFRES

- Un espace de 300 m²
- Des espaces privatifs
- Des ateliers extérieurs
- 4 conteneurs de stockage destinés à la récupération des matériaux
- 2 machines à Découpe Numérique '1000*600 ouvrable 4 faces
- Des boxes dédiés aux machines-outils
- De l'outillage électro-portatif
- Un poste soudure
- Un atelier menuisier
- Un éventail d'outils manuels.

CONTACTS

Cory FRYNS

Responsables pédagogique de l'atelier maquette
T. 04 67 91 72 92 | ateliermaquette@montpellier.archi.fr



VIE ÉTUDIANTE

LA CARTE ÉTUDIANTE

À l'ENSAM, elle est utile pour l'accès :

- Pour imprimer sur les copieurs qui se trouvent à côté de l'accueil,
- Dans les coursives en dehors des horaires d'ouverture, en période de rendu
- À la médiathèque de l'Ensam (emprunt de 5 ouvrages pour 3 semaines)

En dehors, elle vous permettra d'avoir accès à des tarifs préférentiels (cinéma, musées, etc.)

LES ASSOCIATIONS

La vie associative est ancrée au cœur de l'ENSAM depuis sa création en 1978. L'établissement a toujours soutenu les associations en leur reconnaissant une grande place et en mettant à leur disposition des locaux qui au fil des années se sont adaptés à des activités diversifiées.

AS

L'Association Sportive créée en 2009 a pour mission de favoriser les échanges inter-étudiants, de développer la citoyenneté et la fraternité au sein de l'école et créer des moments de convivialité. C'est dans ce but que l'AS organise des sorties et des événements sportifs au cours de l'année, non seulement pour favoriser les échanges entre étudiants mais aussi pour représenter l'école dans des compétitions inter-universitaires.

Avec l'AS, retrouvez de nombreux sports collectifs, et aussi individuels, et venez participer à la rencontre nationale des associations sportives des écoles d'architecture, dont Montpellier est triple-étoile !

LA LEZARD

La Léopard est une association qui a pour objectif la valorisation et le développement des arts tels que la musique, le chant, le théâtre, la danse et toute autre forme d'expérimentation artistique au sein de l'école.

Elle propose différents ateliers hebdomadaires, sous un angle didactique, un aspect participatif, une forme d'expression et de pratique libre.

FOCUS

Association valorisant l'architecture, l'image, le son, et la vie étudiante au travers des supports audiovisuels. Elle offre des sessions de développement argentique dans son laboratoire, un espace de prise de vues, des concours, des expositions...

Elle prête également à titre gracieux du matériel audio et vidéo. L'association s'engage également à l'enregistrement vidéo des conférences ayant lieu à l'ENSAM et à la couverture des événements s'y tenant. Enfin, elle organise chaque année les photos des studios pour chaque promotion.

ARPAL

Association pour la Recherche et la Promotion de l'Architecture en Languedoc

Étudiante et culturelle, cette association est génératrice d'évènements autour des thèmes en lien avec l'architecture et les arts au sein de l'école par, pour et avec les étudiants à travers :

- LA REF (références architecturales dans le cinéma et les livres, partage de logiciels phares, d'actualités, de conférences extérieures à l'école...),
- des CONFÉRENCES (PNG architectes, Yves Perraudin et bien d'autres !),
- des VOYAGES (Slovénie, Madrid, Prague, Porto, Rome, Florence...),
- des VISITES (Mémorial de Rivesaltes, Musée Soulages, Pierrevives, Tour Luma...),
- des EXPOSITIONS (avec le Soir 'Xpo notamment permettant aux étudiants de créer et d'exposer une œuvre artistique dans le cadre d'une soirée dédiée),
- des CONCOURS d'idées propres à l'école (« Les lumières de Pitot »),
- Le GALA (soirée suivant la cérémonie de remise des diplômes avec des thèmes toujours plus fous chaque année),
- PARRAINAGES (permettant aux jeunes étudiants d'être accompagnés tout au long de leur cursus par d'autres étudiants d'années supérieures).
- WEI (week-end d'intégration), JDP (journées du printemps) et SOIRÉES archi et interasso (en collaboration avec les autres associations de l'école)

P-OSE

P-OSE est une association de promotion de la césure en architecture réalisée à Montpellier entre le cycle de licence et de master. Les étudiants ayant déjà profité de cette expérience proposent un accompagnement dans le renseignement, la création et la mise en place d'une césure. Stages, associatif, humanitaire, construction à l'étranger,..., chaque parcours mérite d'être mis en lumière et représenté au sein de l'école. L'association tient des archives de toutes les césures réalisées les années précédentes (contacts, dossier de césure, photos...) et communique les avancées des césures en cours via ses réseaux sociaux.

MINISTORE

Le Ministore est une association qui encourage l'entraide et l'échange entre les étudiants. Grâce à des étudiants bénévoles, cette association vous propose tout le matériel nécessaire à vos études (carton, papeterie, bureautique) à prix réduit et ce au sein même de l'ENSAM.

Le Ministore vous présente chaque année le pull de l'ENSAM voté par les étudiants et se réinvente au fil des semestres avec de nouveaux goodies.

Un dépôt-vente est également mis à votre disposition, les étudiants peuvent venir déposer leur matériel d'occasion pour ainsi profiter aux autres étudiants. Ouvert tous les jours, le Ministore vous attend !

K'FET

Assure tout au long de la journée la restauration sur place à prix bas, pour les étudiants de l'école, le personnel administratif et les enseignants. Tous les jours, c'est une équipe d'étudiants bénévoles motivés, qui cuisinent le repas du midi, et partagent leur bonne humeur.

La K'fet organise également des soirées, buffets, ou autres événements culturels et festifs au sein de l'école. Synonyme d'échange, de rencontre, et de partage, la k'fet est un point central au sein de l'ENSAM.

Des repas complémentaires sont à disposition également au Restos'U du CROUS (Site CROUS à consulter).

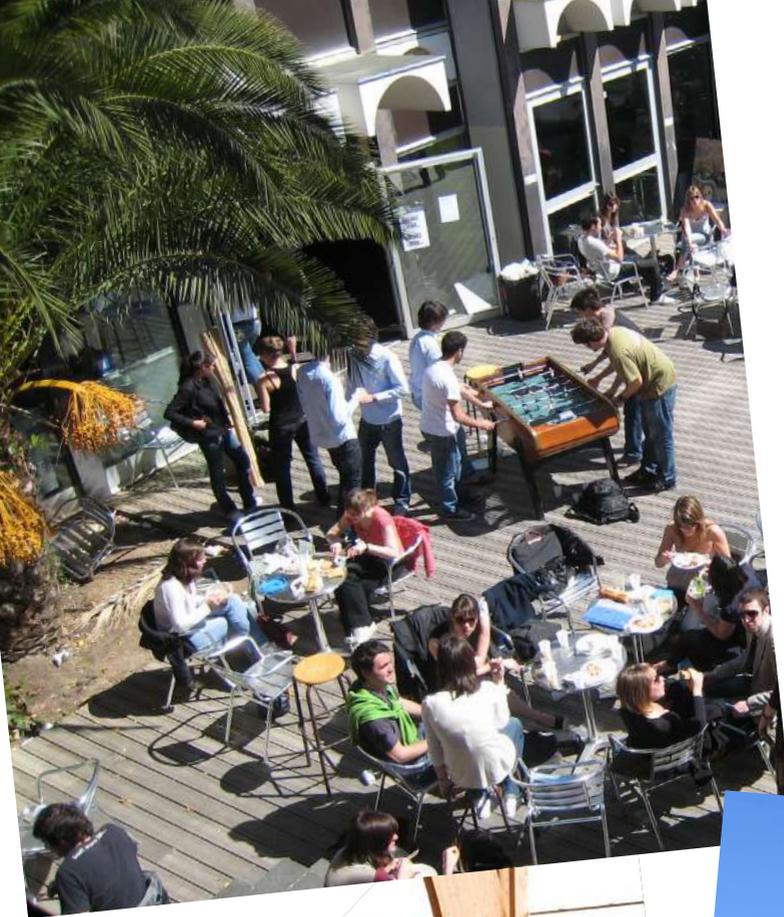
Pour toutes questions relatives à la vie étudiante contactez

Esther Mazur

Responsable du bureau de la vie étudiante

☎ 04 67 91 72 98

✉ esther.mazur@montpellier.archi.fr



D

D

D



SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

→ Des consultations sont prises en charge par l'école et ont lieu au cabinet médical de l'ensam au rdc du bat b : prendre rendez-vous avec Mme Ines BATITA t. 06 59 68 61 40 / ines_batita@yahoo.fr

→ Une plateforme pour choisir un psychologue : <https://santepsy.etudiant.gouv.fr/>

→ Tous les étudiants des écoles d'architecture peuvent contacter directement la cellule d'écoute de l'Institut d'Accompagnement Psychologique et de Ressources en composant le numéro vert suivant : 08 05 03 99 63.

CENTRE DE SOIN UNIVERSITAIRE

Vous pouvez consulter un :

- Médecin généraliste
- Gynécologue
- Addictologue

Consultation sur rendez-vous

8 rue de l'École Normale Montpellier

04 11 28 19 79

centredesoin@umontpellier.fr

Lors de votre consultation, pour bénéficier de la prise en charge à 100 % vous devez vous munir de votre :

- Carte vitale
- Carte d'étudiant
- Attestation de mutuelle complémentaire

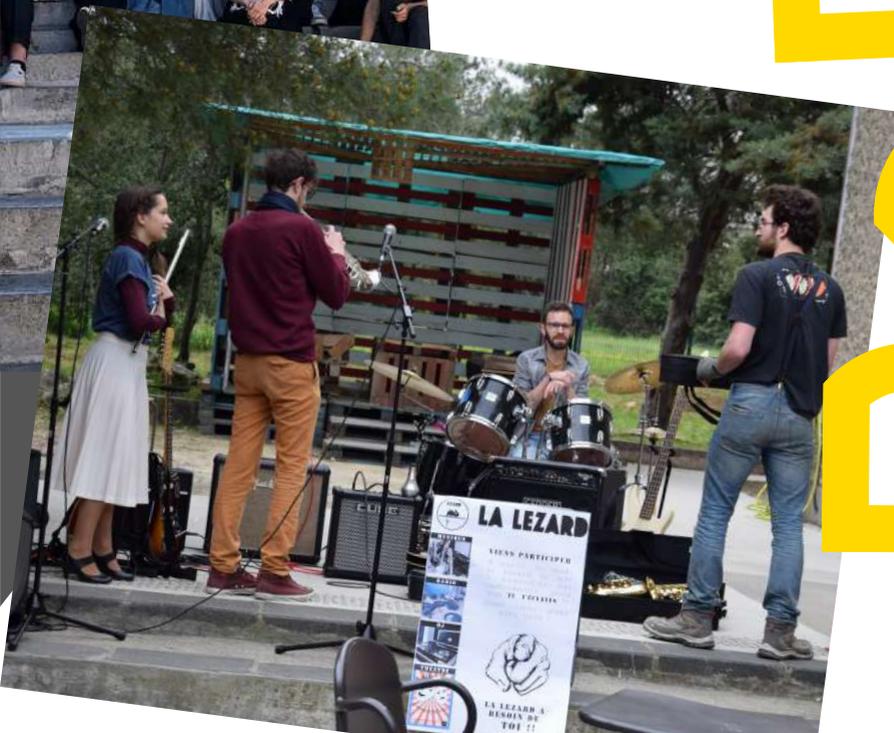
PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES, les discriminations et toute autre forme de violence.

L'ENSAM se mobilise autour de ces problématiques. Différents dispositifs sont accessibles :

→ Un dispositif de signalement est disponible via une fiche et une adresse e-mail, permettant aux victimes ou témoins d'être accompagnés par des agents formés au sein de l'école. Adresse mail : incidents@montpellier.archi.fr.

→ Une cellule externe de signalement propose un traitement des signalements par des juristes spécialisés et oriente vers des psychologues si nécessaire. Par téléphone au 0801 90 59 10 (numéro vert) du lundi au vendredi de 9h à 13h, par courriel signalement-culture@conceptrse.fr, sur le site internet <https://conceptrse.fr/signalement-culture/> Code d'accès : 1959

→ La plateforme CNAE, dispositif d'écoute, d'accompagnement et de signalement pour les étudiants qui vivent des situations de mal-être, de violence ou de discrimination.



D

D

D

INFOS PRATIQUES

CALENDRIER



PLAN DE L'ENSAM



SITE INTERNET



Suivez l'actualité de l'école
sur les réseaux sociaux !



COMMENT VENIR À L'ÉCOLE ?

Tramway

Ligne 1 :

Arret Université des sciences et des lettres

Arret Occitanie

Arret Lapeyronie

Bus

La Navette A :

Arret Ecole d'Architectue

La Navette B :

Arret Paul Parguel

Ligne 22 :

Arret Paul Parguel

Vélomagg

Vélostation 37 Fac des Sciences

Vélostation 36 Occitanie

Un parking pour les étudiants est à
votre disposition à l'entrée de l'école

NOTICE INFORMATIQUE

Cette notice contient toutes les informations essentielles, notamment :

1 Assistance informatique des étudiants :

Le service Informatique est à votre disposition pour toute question ou dysfonctionnement assistance-informatique@montpellier.archi.fr

2 Identifiants de connexion

- Le compte Taïga (du nom de l'application de gestion de votre scolarité) <https://etudiant.archi.fr>

- le compte informatique école : <https://ssp.montpellier.archi.fr>

Les deux comptes partagent le même login/identifiant (généralement, de la forme « prenom.nom »), mais ont des mots de passe différents.

3 Accès aux postes informatiques de l'école

Chaque utilisateur est seul responsable de son compte, vous ne devez pas communiquer votre mot de passe.

Lorsque vous avez fini de travailler sur les ordinateurs en libre-service ou dans les salles informatiques, fermez votre session pour éviter que d'autres personnes n'accèdent à vos mails ou à vos fichiers personnels.

4 Intranet

Pour accéder rapidement à tous les services numériques de l'école et à certaines informations internes non publiques. <https://intranet.montpellier.archi.fr>

5 Taïga

- Consulter votre emploi du temps et vos notes
- Contacter par mail vos enseignants
- Accéder aux supports de cours
- Procéder à votre réinscription
- Vérifier vos coordonnées

<https://etudiant.archi.fr>

6 Messagerie email @montpellier.archi.fr

L'école met à disposition de chaque étudiant une adresse email institutionnelle du type « prenom.nom@montpellier.archi.fr ». Si vous disposez d'une adresse mail personnelle et que vous préférez l'utiliser pour recevoir vos messages adressés à @montpellier.archi.fr, faites une demande de transfert d'email à assistance-informatique@montpellier.archi.fr, en indiquant : vos nom, prénom, nom d'utilisateur et l'adresse email vers laquelle rediriger les messages.

Vous devez relever régulièrement votre adresse mail ENSAM ou alors la faire rediriger vers votre adresse mail personnelle. Des informations importantes y sont envoyées.

7 Réseau WIFI

Pour se connecter au réseau WIFI de l'école, il faut rentrer un login et un mot de passe

Login : ensam_private_new

mot de passe : Ensam_Wifi_2019

*** IMPORTANT ***

La connexion Internet mise gratuitement à votre disposition est un accès professionnel dédié à la recherche scientifique, pas une connexion Internet domestique. Certains usages sont susceptibles de saturer le réseau et sont donc interdits (radios en ligne, TV, streaming, téléchargement de musiques et de films, applications « loisirs »). Les accès sont bloqués par des filtres gérés par le Service Informatique ; tout contournement laisse des traces dans les fichiers d'historique de nos serveurs. Ne vous mettez pas en infraction. Si vous ne souhaitez pas que votre internet soit filtré, utilisez votre connexion 4G/5G.

8 Plateforme pédagogique « Moodle »

La plateforme pédagogique de l'école, Moodle, se trouve à l'adresse <https://moodle.montpellier.archi.fr/>. Vous y trouverez de nombreuses informations, notamment tous vos cours dématérialisés.

9 Impressions

Pour imprimer, plusieurs imprimantes et traceurs sont à votre disposition, ils sont utilisables depuis les PC de l'atelier d'impression :

<https://impression.montpellier.archi.fr>

RÈGLEMENT DES ÉTUDES

(extraits à retenir)

LES ENSEIGNEMENTS

→ La présence à tous les cours est obligatoire, 20 % d'absence uniquement sont autorisés sur le semestre sur justificatif auprès du bureau de la scolarité.

→ Toute note finale d'un enseignement (à l'exception du projet) inférieure à 6/20 rend le rattrapage obligatoire.

→ Une note finale comprise entre 6 et 9,99/20 autorise le rattrapage mais ne le rend pas obligatoire, l'étudiant décide ou non de rattraper son enseignement.

→ Un 0/20 est éliminatoire et n'autorise pas le rattrapage.

→ Un étudiant qui passe un rattrapage se verra conserver la meilleure note entre la première session et la session de rattrapage.

JURY DE FIN DE SEMESTRE

En fin de semestre un jury a lieu qui valide les UE des étudiants et délibère pour, éventuellement, accorder des points de jury ou autoriser des rattrapages à des étudiants qui ont déjà obtenu la moyenne dans un enseignement.

Les délibérations des jurys sont souveraines et ne sont susceptibles d'aucun recours.

CONTACTS

Thierry VERDIER

Directeur de l'ENSAM

thierry.verdier@montpellier.archi.fr

Isabelle AVON

Directrice adjointe

isabelle.avon@montpellier.archi.fr

Sandrine CHIARAVIGLIO

Cheffe de service de la pédagogie

sandrine.chiaraviglio@montpellier.archi.fr

Ana BARBIERI

Responsable du bureau des relations internationales

ana.barbieri@montpellier.archi.fr

Valérie PAYA-SOUQUET

Responsable du développement des relations internationales

valerie.paya@montpellier.archi.fr



179 rue de l'Espérou
34093 Montpellier Cedex 05
T. 04 67 91 89 89
www.montpellier.archi.fr

